



Fédération des Entreprises
du Congo

**MOT DU PRESIDENT NATIONAL DE LA FEC
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU FORUM SUR LES
ETATS GENERAUX DES FILIERES AGRICOLES CAFE ET CACAO EN RDC**

**Honorables Députés et Sénateurs,
Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie
Nationale, représentant personnel du Chef de l'Etat,
Excellences Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint du Président de la
République,
Monsieur le Directeur Exécutif de l'ICCO,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs,
Distingués invités,**

Je tiens à vous remercier très sincèrement, au nom du Conseil d'Administration de la FEC et au mien propre, pour avoir répondu favorablement à notre invitation à l'occasion de cette cérémonie solennelle d'ouverture de la première édition du Forum sur les états généraux des filières agricoles CAFE et CACAO.

Pour cette première édition, le Forum a été placé sous le thème : **« La relance des filières café et cacao par l'amélioration de la productivité, de la qualité, de la commercialisation et du climat des affaires en République Démocratique du Congo ».**

Permettez-moi de remercier tout d'abord, le Président de la République, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE, Chef de l'Etat qui a bien voulu nous faire l'honneur de patronner ce Forum.

Au-delà de cet éminent patronage, la présence de quelques membres de son Gouvernement parmi nous témoigne sans ambiguïté, de l'importance que les Hautes autorités du pays accordent au développement du secteur agricole, et tout

particulièrement la Filière café et cacao première pourvoyeuse d'emplois et créatrice des richesses.

En prenant l'initiative de l'organisation de ce Forum, la Fédération des Entreprises du Congo ne cherche nullement à faire table rase des recommandations issues de différents forums qui ont été organisés récemment. Qu'il s'agisse notamment du Forum Economique National, FENAT 2016, la conférence sur le climat des affaires en septembre 2017 ou la Table ronde sur la promotion des exportations des biens et services congolais en avril 2018.

Notre ambition est de réfléchir concrètement sur la stratégie visant à développer ces filières agricoles disposant de suffisamment d'atouts pour rendre beaucoup plus inclusive et plus durable notre croissance économique.

Ce n'est un secret pour personne que le tissu économique de notre pays est dominé par le secteur agricole et que ce secteur constitué de petites exploitations de type familial emploie plus de 70% de la population active. Ce sont ces PME qu'il convient de soutenir en mettant en place des mécanismes pour faciliter la production, la conservation et la transformation des produits agricoles.

C'est pourquoi, la relance de ce secteur constitue une impérieuse nécessité pour la diversification de notre économie. De ce fait, il est prioritaire de :

- ✓ Mettre en œuvre des stratégies de relance de la production de ces deux filières agricoles afin de repositionner la RDC à sa place naturelle de producteur et exportateur majeur du café et du cacao dans le monde ;
- ✓ Encourager les producteurs et transformateurs locaux à contribuer à l'autosuffisance alimentaire, à la création d'emplois ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise ;
- ✓ Susciter l'intérêt des investisseurs tant nationaux qu'étrangers en valorisant mieux les atouts de ce secteur et en créant un cadre favorable à l'investissement;
- ✓ Faciliter l'accès aux appuis technique et financier en vue d'assurer la promotion et la certification biologique et équitable de café et cacao (Rainforest, UTZ).

A la différence d'autres forums ci-dessus évoqués, le Forum sur les états généraux des filières café et cacao a fait le choix de créer un cadre de réflexion et d'échanges d'expérience spécifiques sur deux domaines.

Notre ambition affichée, est d'aboutir à une stratégie nationale susceptible d'améliorer le rendement qualitatif et quantitatif de la culture de ces produits ainsi que leur commercialisation dans un environnement des affaires propice au développement agricole.

**Honorables,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

Comme d'aucuns le savent, la croissance de notre économie demeure largement dépendante de la demande extérieure liée à nos ressources naturelles. Elle est donc étroitement liée au caractère cyclique de l'industrie minière et ne nous préserve nullement d'un éventuel effondrement des cours des matières premières.

Voilà pourquoi, il y a nécessité de consolider les acquis de cette croissance à travers une politique de diversification économique. Nous devons parvenir, à terme, à une croissance multipolaire à même de renforcer la résilience de l'économie nationale aux chocs externes, en réduisant particulièrement son exposition à la variation des cours des matières premières sur les marchés internationaux.

Je suis convaincu que le développement économique de notre pays devra passer en priorité par l'investissement agricole puis industriel afin de fournir de manière durable à nos populations, emplois, pouvoir d'achat et dignité.

C'est ainsi que la Fédération des Entreprises du Congo, consciente de ses responsabilités et de son rôle d'animateur de l'activité économique, n'a cessé et ne cessera de proposer au Gouvernement des mesures qu'elle estime pour atteindre cet objectif.

Pour ce faire, l'élaboration d'une stratégie ad hoc, basée sur les filières cibles et spécifiques contribuera à l'amélioration de leur productivité, de leur qualité et de leur compétitivité en vue de réduire notre dépendance aux importations.

Cette stratégie devra reposer sur le socle déjà créé par le Gouvernement de la République dont nous devons saluer les efforts déjà été réalisés pour favoriser ce secteur essentiel dans la vie de toute nation. Ils méritent d'être renforcés.

Dans ce cadre, Il vous souviendra, **Mesdames et Messieurs**, qu'en vue de combler l'absence d'un cadre légal propice à l'émergence du secteur agricole pour impulser son développement, le Chef de l'Etat avait promulgué depuis le 24 décembre 2011 la Loi n°11/022 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture. Cette loi donne les grandes orientations aussi bien pour :

- Stimuler la production agricole par l'instauration d'un régime douanier et fiscal particulier dans le but d'atteindre entre autre, l'autosuffisance alimentaire ;
- Relancer les exportations des produits agricoles afin de générer des ressources importantes pour les investissements ;
- Promouvoir l'industrie locale de transformation des produits agricoles et attirer de nouvelles technologies d'énergie renouvelable.

Néanmoins, la FEC a, depuis plus de trois ans, relevé que la Loi actuellement en vigueur contenait des dispositions constituant des freins au développement du secteur agricole. Nous attendons donc avec impatience l'adoption et la promulgation du projet de Loi portant révision de la Loi actuelle afin que soient levés tous ces obstacles et permettre à ce secteur de jouer pleinement son rôle.

Il est aussi évident que les prélèvements des frais et taxes illégaux, sur les exportations dans les provinces frontalières notamment au KIVU et en ITURI, rendent moins compétitifs les exportateurs au niveau d'achat auprès des planteurs par rapport à ceux des pays voisins dont les frais à l'exportation de café ne dépassent pas 1% FOB et ayant des infrastructures qui leur facilitent l'exploitation.

la contrebande Les énormes disparités à ces points favorisent massive de café et cacao de la RDC. En plus les exportations officielles souffrent des frais très élevés par rapport aux pays voisins dans les domaines de transport, banque et assurance. Ceci crée inévitablement un mauvais climat des affaires dans le secteur agricole pourtant qui utilise, comme je l'ai dit plus haut, la majorité de la main d'œuvre de la population.

Enfin, **Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie Nationale**, il est très important qu'il y ait d'abord une restructuration pour la performance de l'Office National du Café « ONC ». Le programme ESSOR avait commencé ce travail en collaboration avec les responsables de l'ONC, mais il semble que le programme s'est arrêté pour les motifs non encore élucidés.

Grace à ce projet, on espérait augmenter la capacité de l'ONC pour qu'il rende des services utiles aux producteurs et autres acteurs de la filière café. La perception de 4.5% sur les robustas, et 3.5% sur les arabicas lors de l'exportation en raison de « prestations sur les exportations du café » ne se justifie parce qu'elle ne concorde pas avec la Loi Agricole qui limite tout prélèvement sur les exportations agricoles à 0.25%.

**Honorables,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

En ce qui concerne, les échanges et réflexions au cours de ces assises, ils seront axés autour des quatre grandes thématiques ci-après :

- La production, la recherche, la transformation et les infrastructures ;
- La certification, la normalisation, le marketing et les opportunités de marchés ;
- Le financement, sécurité des investissements et le partenariat public-privé ;
- L'autonomisation et la prise en charge des femmes et des jeunes dans la production du café et du cacao.

La Fédération des Entreprises du Congo attend de ce Forum les résultats concrets suivants qui se déclineront en actions :

- ✓ Le répertoire de tous les partenaires, acteurs, producteurs et exportateurs de café et de cacao en RDC ;
- ✓ Le café et le cacao congolais sont exposés et le besoin de les consommer est suscité dans le chef des visiteurs et de la population ;
- ✓ Les allègements fiscaux en faveur des producteurs, exportateurs et des transformateurs sont pris en compte ;

- ✓ Le plaidoyer sur le traitement égal du café à l'instar des autres produits agricoles d'exportation, d'une part, et sur la dotation des moyens adéquats permettant à l'ONC de remplir ses missions d'autre part, est fait ;
- ✓ La stratégie du Gouvernement pour la relance des filières café et cacao est validée et des mesures de leur sauvegarde ainsi que de leur développement sont adoptées ;
- ✓ Les solutions aux différentes préoccupations des producteurs, transformateurs et exportateurs sont proposées et adoptées ;
- ✓ Les facilités d'accès aux appuis technique et financier en faveur des producteurs de café et cacao sont identifiées.

**Honorables,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,**

La relance du secteur agricole, est une thématique qui relève à la fois des politiques, du secteur privé, et des partenaires techniques et financiers de l'aide au développement. Chacun à son niveau est appelé à apporter sa contribution pour le développement de la RDC.

Voilà pourquoi, j'invite les participants à cette Table Ronde, d'être le plus pragmatique possible en proposant des mesures concrètes à court et moyen termes qui devraient idéalement faire l'objet d'une feuille de route, tout en désignant dès à présent les responsabilités des différents acteurs dans sa mise en œuvre.

Je formule le vœu que ce Forum rencontre toutes nos attentes et contribue à créer les conditions susceptibles de favoriser l'émergence économique de notre pays.

Pour terminer mon propos, j'adresse mes sincères remerciements au Président de la République, au Gouvernement, aux partenaires et sponsors qui ont cru à ce projet et qui n'ont pas hésité un seul instant à nous apporter leurs appuis.

Je vous remercie.